



Lettre d'information

Le Corchon - Crédit : Samuel Ducept

Natura 2000

La Vallée du Corchon

N°1 Octobre 2021

Une politique européenne de préservation de la biodiversité

Natura 2000 est un réseau de sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne présentant une grande valeur patrimoniale à travers leur faune, leur flore et leurs habitats remarquables*. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales du territoire dans une logique de développement durable.

Une gestion équilibrée et durable des espaces

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Elle repose sur :

- La création d'un maillage de sites s'étendant sur tout le continent européen pour maintenir la cohérence des actions au-delà des frontières de chaque pays.
- La prise en compte des spécificités locales pour concilier préservation de la nature et préoccupations socioéconomiques : il ne s'agit pas de créer des sanctuaires excluant toute activité humaine.
- La participation active de l'ensemble des acteurs locaux, afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000.

** La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la Directive européenne Oiseaux et à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.*

“

”

**La France compte 1 776 sites Natura 2000,
soit près de 13 % du territoire terrestre métropolitain.**

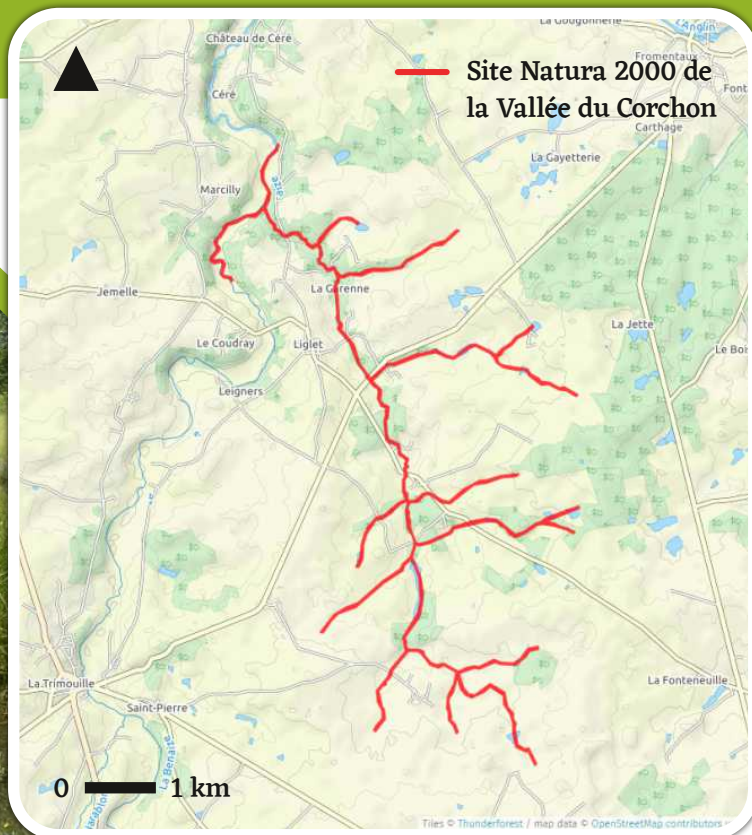
Le Site Natura 2000 de la Vallée du Corchon (FR 5400459)

Situé à l'extrême est du Poitou-Charentes, dans le département de la Vienne (86), le site Natura 2000 « Vallée du Corchon - FR5400459 » est installé dans la région bocagère du Pays montmorillonnais où le pâturage tient une place importante.

Le périmètre actuel du site s'étend sur trois communes : Liglet, Thollet et La Trimouille. Ses limites s'étendent sur 62 hectares, depuis l'amont du ruisseau du Corchon jusqu'à sa confluence avec la Benaize. Elles correspondent à une bande de 10 mètres de large sur chacune des berges du ruisseau, sur un linéaire ramifié d'environ 25 km.

La vallée du Corchon est remarquable par la nature et l'état de conservation de ses écosystèmes. Les milieux naturels (habitats) et les espèces de faune et de flore qu'elle renferme sont devenus aujourd'hui peu communs et constituent des éléments patrimoniaux, nécessitant une attention particulière.

Au chapitre des espèces phares du site, les espèces liées au cours d'eau tiennent évidemment une bonne place : Loutre d'Europe, Castor d'Eurasie, Triton crêté, Lamproie de Planer, Mulette épaisse, Agrion de Mercure, Cuivré des marais et bien d'autres encore. L'association Vienne Nature a été désignée animatrice de ce site Natura 2000 depuis 2019.



Zoom sur les actions Natura 2000

Les Mesures Agri-Environnementales Climatiques (MAEC)

Ce dispositif de contractualisation agri-environnemental s'adresse aux exploitants agricoles. Il a pour vocation d'accompagner le changement des pratiques agricoles afin de répondre à des pressions environnementales identifiées à l'échelle des territoires et de maintenir des pratiques favorables à l'environnement.

Selon les territoires et les enjeux, sont proposées en Poitou-Charentes :

- des MAEC systèmes engageant globalement une exploitation ;
- des MAEC parcellaires répondant à des enjeux plus localisés, contractualisées parcelle par parcelle, comme les MAE-territoriales de l'ancien programme ;
- les MAEC systèmes polyculture élevage sont détaillées sur le site de la Chambre d'agriculture de la Vienne.

Pour savoir si des parcelles agricoles sont concernées par les MAEC Vallée du Corchon, consultez la carte présente sur le site :

http://montmorillonnais.n2000.fr/agir/contrats/mesures_agro_environnementales

Contact :

Pour les MAEC parcellaires :

Morgane Revol, LPO : 06 27 81 04 56

Pour les MAEC systèmes :

Anne-Sophie Bazile, Chambre d'Agriculture de la Vienne : 06 75 73 28 51



Orchis à fleurs lâches. Crédit : Samuel Ducept

Vous êtes propriétaire ?

Le Contrat Natura 2000

Cette démarche volontaire permet aux personnes physiques et morales, de droit privé ou public, de s'engager concrètement dans un programme d'actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur une ou plusieurs parcelles.

Le contrat est signé pour une durée de cinq ans et définit des actions à mettre en œuvre conformément au Document d'Objectifs, ainsi que la nature et les modalités de versement d'aides financières au propriétaire.

La Charte Natura 2000

Cette démarche comprend des engagements généraux de bonnes pratiques et des recommandations spécifiques à chaque habitat naturel.

La charte est signée pour cinq ans et donne lieu à une exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sur les parcelles engagées (après demande du propriétaire auprès des services fiscaux).

Elle donne aussi droit, pour les parcelles en sylviculture à des aides spécifiques.

Vous représentez une association ?

Les associations qui exercent des activités sur le site Natura 2000 (randonnée, pêche...) peuvent signer la Charte Natura 2000, même si elles ne sont pas propriétaires, pour labelliser leurs activités et valoriser leurs bonnes pratiques sur le site.



Triton crêté. Crédit : Samuel Ducept

Des habitats et des espèces

La forêt alluviale

Au sein du site Natura 2000, huit habitats naturels d'intérêt communautaire ont été identifiés. Ils contribuent à la richesse écologique du site. Parmi eux, la Forêt alluviale à aulnes et frênes constitue un habitat prioritaire.



Le Corchon. Crédit : Samuel Ducept

La Lamproie de Planer

Ce « poisson » est certainement l'une des espèces les plus discrètes du site. Après un stade larvaire de trois à cinq ans enfoui dans les sédiments du ruisseau, la morphologie évolue vers celle de l'adulte : les yeux apparaissent et le système digestif s'atrophie. Ils ne mangent pas et occupent leur temps à la construction un nid constitué de sables et de graviers au sein duquel la femelle va pondre ses œufs.

Le Castor d'Eurasie

Depuis sa réintroduction sur le bassin de la Loire à la fin des années 1970, le Castor d'Eurasie recolonise petit à petit les territoires qui étaient les siens avant sa disparition. Sa progression l'amène désormais à occuper la rivière du Corchon sur l'ensemble de son cours, jusqu'à l'étang de Montgerbeault.



Castor d'Eurasie. Crédit : Claude Germain

Pour plus d'informations sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire de la Vallée du Corchon, consultez le site internet : <http://vallee-corchon.n2000.fr>

Cet arbre mort abrite des Grands Capricornes, espèce d'intérêt communautaire. Crédit : Samuel Ducept



Actus du site Natura 2000

Réhabilitation du Corchon



Aménagement pour le bétail. Crédit : Samuel Ducept

Pendant le 2nd semestre 2021, au titre de la loi sur l'eau et dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Gartempe Creuse, la Communauté de communes Vienne et Gartempe va mener une série de travaux de restauration sur le Corchon. Ces travaux visent à retrouver un meilleur état écologique du cours d'eau au travers d'actions comme la restauration des ripisylves, l'aménagement d'ouvrages pour assurer la libre circulation des poissons et de la faune aquatique, la restauration de la morphologie du cours d'eau ou l'aménagement d'abreuvoirs et de gués pour que les animaux s'abreuvent et traversent le ruisseau tout en préservant les berges.

Recherche des mulettes



Mulette épaisse. Crédit : Miguel Gailledrat

À l'occasion d'un projet sur la prise en compte des Mulettes (moules d'eau douce) dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Gartempe Creuse, une nouvelle espèce pour la Vienne a été identifiée sur le Corchon. Un échantillonnage mené fin 2020 sur le Corchon a révélé la présence de la Mulette des peintres. C'est la première fois que cette espèce est notée dans la Vienne. Elle s'ajoute donc aux quatre autres espèces déjà connues sur le ruisseau, à savoir : la Mulette épaisse (protégée en Europe), la Mulette méridionale, la Mulette des rivières et l'Anodonte des rivières.

Suivi des parcelles ayant bénéficié de MAEC



Dectique verrucivore. Crédit : Samuel Ducept

Vienne Nature mène une campagne d'inventaires dans une vingtaine de parcelles ayant bénéficié de MAEC pour noter l'évolution des habitats et des espèces par rapport aux premiers états des lieux réalisés en 2010.

De belles découvertes sont déjà à noter, comme le Dectique verrucivore, une sauterelle devenue rare en Poitou-Charentes ou le Demi-Argus, papillon hôte des prairies fraîches/humides. Côté flore, de jolies stations d'orchidées locales ont été mises à jour avec présence d'Orchis à fleurs lâches ou encore le Sérapias langue.

Sortie nature



Découverte de la vallée du Corchon. Crédit : T. Bois Rousseau

Une sortie nature a été organisée le mercredi 20 octobre à Liglet afin de cheminer sur le site Natura 2000 et découvrir ses intérêts pour la faune et la flore locales.

Une vingtaine de personnes y ont participé et ont ainsi pu appréhender la diversité du site et de ses paysages.

Malgré une météo maussade, les participants ont particulièrement apprécié cette sortie de découverte du site Natura 2000 de la vallée du Corchon. Ils ont par la suite été conviés à un pot de l'amitié organisé par la mairie de Liglet.

Contact

Samuel Ducept, animateur du site Natura 2000

Vienne Nature

14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte

Tél. : 05 49 88 99 04 ou 07 68 51 33 07

Email : samuel.ducept@vienne-nature.fr

ou contact@vienne-nature.fr

Site internet : www.vienne-nature.fr



Renseignements

Le site internet du programme Natura 2000 de la Vallée du Corchon :
vallee-corchon.n2000.fr

Le site internet du programme Natura 2000 en France :
www.natura2000.fr



Cistude d'Europe. Crédit : Samuel Ducept

